

Initiatives ministérielles

un marché immédiat. Elles l'achètent parce qu'elles sont opportunistes, qu'elles profitent de l'agriculteur qui ne peut pas tenir le coup parce qu'il est à court d'argent, et s'il ne reçoit pas une certaine aide, il va bientôt sombrer. J'implore le gouvernement de chercher à comprendre le marasme dans lequel il plonge les agriculteurs compte tenu des conditions climatiques auxquelles ils sont soumis. Il faut que le gouvernement accorde une certaine aide aux agriculteurs, qu'il n'essaie pas de rivaliser avec les Américains dans l'industrie laitière, car je sais bien qui va perdre.

Quand il y a un programme qui fonctionne ces temps-ci, je pense que le gouvernement a l'obligation morale de le maintenir. Le GATT a dit de geler certains de ces programmes. Il n'a pas dit de les supprimer. Donc je ne vois aucune obligation pour le gouvernement de mettre fin à ce programme qui donne des résultats. N'y touchez pas, aidez-le, renforcez-le un peu pour aider l'agriculteur à survivre.

M. McKnight: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention du député de Leeds—Grenville et celles des autres députés de son parti. J'ai même entendu le député de Winnipeg—Sud—Centre parler de la réaction du gouvernement aux pressions qui s'exercent dans le cadre de l'Accord de libre-échange.

Même son parti et les associations agricoles qui n'avaient pas appuyé le gouvernement dans les négociations du libre-échange, lesquelles cherchaient à élargir les débouchés des produits canadiens par le libre-échange sont favorables au GATT et l'appuient. Les instruments comme le libre-échange et le GATT dont nous estimons qu'ils profitent aussi bien à l'agriculture qu'à l'industrie canadiennes constituent un ensemble tout à fait nécessaire.

Les décisions dont nous avons parlé ont été prises par le GATT. Mais contrairement au député qui m'a précédé, je ne tiens pas à parler de choses que je ne connais pas. Je tiens uniquement à parler de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, dans le cadre du projet de loi en discussion.

Le Parti libéral, l'opposition officielle, pour aider les agriculteurs dont le député libéral a dit qu'ils avaient besoin d'être aidés tout de suite, qu'ils avaient besoin d'argent tout de suite, a présenté un amendement de renvoi à six mois pour retarder le débat, pour retarder

l'application du projet de loi que les agriculteurs attendent. Ce n'est pas cela qui va aider les agriculteurs. L'opposition officielle demande le renvoi à six mois alors qu'il y a là-bas des agriculteurs qui voudraient que nous adoptions le projet de loi ce soir même.

M. Fulton: Nommez-en un.

M. McKnight: Le député néo-démocrate qui représente une région productrice de blé du nord de la Colombie-Britannique et des îles de la Reine-Charlotte me demande d'en nommer un. Je peux répondre au député qu'il y a des appels téléphoniques qui arrivent au ministère de l'Agriculture comme à mon bureau. J'invite chaque producteur de l'ouest du Canada à téléphoner à l'opposition officielle, à téléphoner aux députés pour leur dire de laisser tomber cette idiotie de renvoi à six mois d'un projet de loi qui va permettre aux producteurs de toucher des paiements anticipés au taux de base et pour des montants accrus, monsieur le Président, de 30 000\$ à 250 000\$. Ce que ces députés proposent, c'est de retarder la possibilité pour les agriculteurs de recevoir des avances sur le grain qu'ils ont produit.

• (1720)

L'opposition prétend que ce programme menace une commercialisation ordonnée. Ce n'est pas le cas, car si les gens ont la possibilité de recevoir des avances, ils ne seront pas contraints de s'en remettre au marché libre. Ce que fait l'opposition, c'est forcer les producteurs à s'éloigner de la commercialisation ordonnée que nous défendons dans l'ouest du Canada. Elle nous dit: «Ne donnez pas d'avances; reportez de six mois.» Mais alors, monsieur le Président, les agriculteurs seront contraints de s'adresser au marché libre.

Voici ma question au député. Les agriculteurs auront la possibilité de recevoir des montants accrus grâce à ces modifications, c'est une chance pour les petits producteurs qui, comme le député néo-démocrate le sait, paient des intérêts plus élevés. L'opposition nous a toujours dit que c'étaient les gros qui profitaient du système, jamais les petits. Ce que nous offrons c'est une garantie du gouvernement du Canada aux établissements de prêts, et cela permettra aux petits producteurs d'emprunter au même taux que les grands producteurs, ou même à des taux inférieurs. Pense-t-il que c'est une bonne chose pour le petit producteur, ou désire-t-il le forcer à emprunter sur le marché libre en reportant cette mesure de six mois?